



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

AIDE-MÉMOIRE

**Réunion du Groupe spécial d'experts sur le suivi et l'évaluation des progrès
vers la réalisation du développement durable en Afrique**

***Cinquième édition du Rapport sur le développement durable en Afrique:
Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance
verte et inclusive***

Organisée par la Commission économique pour l'Afrique

en collaboration avec

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),
le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE),
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
et le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement
(PNUD)

4 au 6 décembre 2013

Addis-Abeba (Éthiopie)

1. Contexte général

Le *Rapport sur le développement durable en Afrique*, publié pour la première fois durant l'exercice biennal 2004-2005, est un important outil de suivi et d'évaluation du développement durable en Afrique. Il vise, entre autres, à faire mieux comprendre la nécessité d'une intégration équilibrée des trois piliers du développement durable et cherche à occuper un créneau unique dans la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, plans et programmes de développement durable dans la région.

Quatre éditions du *Rapport sur le développement durable en Afrique* ont été publiées jusqu'à présent, en collaboration avec des institutions des Nations Unies et d'autres partenaires. La première publication avait pour thème « *Gestion des ressources foncières pour le développement durable* ». Le deuxième rapport s'intitulait « *Examen quinquennal de la mise en œuvre en Afrique des résultats du Sommet mondial pour le développement durable* », et le troisième, « *La consommation et la production durables pour la croissance durable et la réduction de la pauvreté* ». La quatrième édition a récemment été publiée sur le thème « *Gestion de la base des ressources naturelles de l'Afrique en vue de la croissance et du développement durable* ».

En raison du problème de la disponibilité et de la fiabilité des données, les trois premiers rapports n'ont pas permis de suivre objectivement les progrès au fil des ans, en se fondant sur un ensemble d'indicateurs de développement durable quantifiables. Si la première édition contenait une compilation d'indicateurs provenant de diverses sources internationales, complétées par des sources nationales, les analyses réalisées dans les deuxième et troisième rapports n'en demeuraient pas moins largement descriptives. En 2010, la CEA a demandé la formulation d'un cadre d'indicateurs de développement durable et une liste d'indicateurs couvrant les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance du développement durable qui seraient utilisées dans la cinquième édition et les rapports suivants. Bien qu'il ne prenne pas en compte tous les thèmes et sous-thèmes proposés, cet ensemble d'indicateurs saisit néanmoins les préoccupations et les priorités pressantes de la région en matière de développement durable, et incarne les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance du développement durable.

En réponse à la demande des États membres de poursuivre les travaux afin d'adapter les indicateurs, de recueillir et d'analyser les données provenant de sources nationales et internationales, et de les tester aux niveaux régional, sous-régional et national, une stratégie visant à analyser et actualiser l'ensemble d'indicateurs a été élaborée au cours de l'établissement du quatrième rapport pour faciliter la mise en place d'un cadre global et homologué d'indicateurs de développement durable pour l'Afrique et une liste d'indicateurs. Le processus de formulation et d'actualisation du cadre des indicateurs de développement durable se poursuivra au fil du temps, et il s'inspirera du processus, en cours, d'identification et de formulation des objectifs de développement durable, tel que préconisé par la Conférence Rio+20. Les thèmes, sous-thèmes et indicateurs des futures éditions du rapport émaneront des objectifs de développement durable et d'autres questions émergentes relatives au développement durable dans la région.

Avec le temps, le rapport s'est révélé un important outil de mobilisation en matière de promotion du développement et de la mise en œuvre de politiques et programmes propres à réaliser le développement durable en Afrique. Le rapport a permis au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable de mener une analyse critique des défis actuels et

émergents qui entravent l'atteinte des objectifs de développement durable de la région, et de recenser les solutions et réponses programmatiques efficaces.

Le processus d'établissement du rapport a également contribué à la promotion de partenariats entre les organismes des Nations Unies, les institutions régionales et sous-régionales africaines susceptibles d'aider les pays africains à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du développement durable, et préparer et suivre les résultats des sessions. À cet égard, en tant qu'outil de référence pour les différentes sessions d'examen et d'orientation de la Commission du développement durable, le rapport a contribué à mettre en exergue les priorités du développement durable de l'Afrique à l'échelle régionale et internationale et encouragé le dialogue sur ces questions.

2. Cinquième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique*

Ce cinquième rapport intitulé « *Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance verte et inclusive* » est établi à la faveur d'un processus de collaboration interinstitutionnelle qui associe la CEA, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement.

Le rapport rend compte des possibilités qui s'offrent à l'Afrique et des défis auxquels elle est confrontée dans la promotion et la réalisation d'une croissance verte et inclusive dans l'agriculture et la gestion des terres, l'énergie, l'industrie, les biens et services écosystémiques, et le commerce. Il ambitionne en outre de renforcer et d'améliorer davantage le cadre de l'évaluation basée sur des indicateurs pour mesurer les progrès vers la réalisation du développement durable dans la région. Un indicateur de base a été identifié pour chaque thème qui pourrait donner une vue d'ensemble des avancées et, en fonction de la disponibilité des données, 15 scénarios tests pilotes ont été menés dans six pays.

Le thème du cinquième déroge à la pratique habituelle consistant à le relier aux groupes thématiques de questions recensées dans le programme de travail pluriannuel de la Commission du développement durable. Ce choix a été dicté par le report du calendrier d'examen des vingtième et vingt et unième sessions de la Commission, en raison de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Les thèmes du cycle de la Commission ayant déjà été abordés dans la quatrième édition du Rapport, il est loisible d'explorer un thème d'une importance particulière pour l'Afrique, la croissance verte et inclusive, au regard de ses implications pour la croissance et le développement de la région.

Le choix du thème est justifié puisque l'Afrique s'est déjà lancée dans le débat international sur l'économie verte, déjà abordée dans plusieurs plateformes régionales. Qui plus est, l'économie verte au titre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté a été l'un des thèmes sur lesquels Rio+20 s'est longuement penché. C'est ainsi que les pays africains, dans leur position commune sur les objectifs et les thèmes de Rio+20, ont reconnu que la transition vers une économie verte pourrait offrir de nouvelles possibilités pour atteindre les objectifs du développement durable de l'Afrique à travers la création d'emplois, la croissance économique et la réduction de la pauvreté, tout en soulignant par ailleurs la nécessité d'ancrer l'économie verte dans les objectifs nationaux. Ils ont également souligné

que la transition vers une économie verte devait prendre en compte les besoins et les priorités de développement des pays en développement, et non constituer un obstacle au commerce ou servir à imposer des conditionnalités.

Compte tenu des préoccupations exprimées au sujet de la transition vers une économie verte, il est jugé prudent d'adopter une approche par étapes. La cinquième édition fait donc état des défis à relever et examine les possibilités qu'offre la croissance verte et inclusive dans certains secteurs de l'économie où des investissements ciblés assortis de mesures propices à la croissance verte et inclusive, sans nécessiter les changements transformationnels radicaux ou révolutionnaires qu'implique la transition vers un paradigme de l'économie verte. Les conclusions du rapport pourraient fournir des enseignements et guider les pays dans leur transition vers une économie verte s'ils décidaient de poursuivre ce modèle de croissance économique.

3. Établissement du cinquième rapport

À l'instar des éditions précédentes, le cinquième rapport se compose de deux parties. La première donne une évaluation générale de l'état du développement durable dans la région en s'appuyant sur des indicateurs qui couvrent les dimensions sociale, économique, environnementale et de gouvernance du développement durable. L'on a eu recours, pour ce faire, à un cadre d'évaluation intégré, basé sur des indicateurs, caractérisé par un ensemble d'indicateurs de base utilisés dans la quatrième édition, ainsi que d'autres indicateurs liés à la croissance verte et ceux qui reflètent les priorités nouvelles et émergentes, et une meilleure disponibilité des données. Cette approche à deux volets a permis de suivre les progrès réalisés au fil des ans sur un certain nombre de questions fondamentales, tout en surveillant parallèlement les domaines d'intérêt spécifique au continent qui pourraient ne pas avoir été pris en compte dans les éditions précédentes.

La partie II de la cinquième édition fait figurer une analyse des opportunités qui s'offrent à l'Afrique et des défis qu'elle doit relever pour promouvoir et réaliser la croissance verte et inclusive dans l'agriculture et la gestion des terres, l'énergie, l'industrie, les biens et services écosystémiques, et le commerce. L'analyse met l'accent sur les secteurs économiques clés où les politiques gouvernementales et les investissements publics et privés peuvent doper la croissance verte et inclusive et produire des résultats gagnant-gagnant, promouvoir la valeur ajoutée, et entraîner des changements qui mettent en relief les avantages de la croissance verte et inclusive. À cet égard, les conclusions permettront de guider les pays dans leurs choix politiques de transformations à long terme, s'ils souhaitent effectuer la transition vers une économie verte. Le rapport tire des enseignements et présente les bonnes pratiques pour promouvoir leur utilisation à plus grande échelle. La partie II explore également les options et les outils susceptibles de favoriser la croissance verte et inclusive dans la région.

Les activités menées dans le cadre de l'établissement du cinquième rapport comprennent notamment les suivantes:

Partie I

Un expert a été chargé par la CEA de réaliser une évaluation solide, bien documentée et intégrée de la situation du développement durable en Afrique. L'évaluation fournit une estimation globale de la situation du développement durable dans la région à l'aide

d'indicateurs couvrant les dimensions sociale, économique, environnementale et de gouvernance du développement durable. L'évaluation basée sur des indicateurs permet également d'améliorer la transparence et la responsabilisation dans la prise de décisions relatives au développement durable. Elle s'est appuyée sur un cadre intégré, basé sur des indicateurs, comprenant un ensemble d'indicateurs essentiels utilisés dans la quatrième édition, ainsi que d'autres indicateurs pour tenir compte des priorités nouvelles et émergentes, et a aidé à améliorer la disponibilité des données. Cette approche à deux volets a permis de suivre les progrès au fil des années sur un certain nombre de questions fondamentales, et de surveiller parallèlement les domaines d'intérêt spécifique qui pourraient ne pas avoir été prises en compte dans la quatrième édition.

Partie II

La partie II de la cinquième édition a été rédigée par la CEA et d'autres institutions des Nations Unies. Elle analyse les possibilités qui s'offrent à l'Afrique et les défis que le continent doit relever pour promouvoir et réaliser la croissance verte et inclusive dans l'agriculture et la gestion des terres, les biens et services écosystémiques, y compris le développement des ressources en eau, l'énergie, l'industrie et le commerce. La responsabilité première des différents chapitres est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Secteur/question	Principale partie
Partie I	CEA
Agriculture et gestion des terres	FAO
Commerce	CEA
Biens et services écosystémiques	PNUE
Énergie	ONUDI
Industrie	ONUDI
Mesures habilitantes	Bureau régional du PNUD

4. Réunion du Groupe spécial d'experts sur le cinquième *Rapport sur le développement durable en Afrique*

La réunion du Groupe spécial d'experts, prévue du 4 au 6 décembre 2015, est l'une des principales activités qui s'inscrivent dans le processus d'élaboration de la cinquième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique*. La réunion est organisée par la CEA en collaboration avec la FAO, le Bureau régional du PNUD, l'ONUDI et le PNUE aux fins d'examen par les pairs de la cinquième édition. Ce sera l'occasion pour les experts des États membres, des organisations régionales et sous-régionales, notamment la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, et les communautés économiques régionales, de contribuer à l'amélioration de l'indicateur de développement durable établi pour mesurer les progrès accomplis en matière de développement durable dans la région, en fournissant des matériaux de référence et des données pour enrichir l'analyse, et en contribuant à la rédaction des chapitres thématiques.

4.1 Objectifs de la réunion du Groupe d'expert

L'objectif d'ensemble de la réunion du Groupe d'experts est de fournir aux experts une plateforme de discussion et d'élaboration du projet de cinquième édition du *Rapport sur le développement durable en Afrique*. Les objectifs spécifiques de la réunion sont les suivants:

- i) Examiner et enrichir la partie I de la cinquième édition en veillant à la pertinence et à la solidité de l'ensemble des indicateurs, à un examen suffisant des spécificités et priorités de l'Afrique, à la qualité des données et la comparabilité des questions, et à la capacité de l'ensemble d'indicateurs à communiquer facilement et clairement des informations clés sur le développement durable en Afrique;
- ii) Analyser chacun des chapitres thématiques, à savoir l'agriculture et la gestion des terres, l'énergie, l'industrie, les biens et services écosystémiques, le commerce et les mesures favorables qui constituent la partie II de la cinquième édition, en vue de déceler les lacunes, fournir des contributions d'experts, et proposer des révisions qui serviraient de base à la finalisation de chacun des chapitres;
- iii) Accroître les possibilités et examiner les défis ainsi que les leçons tirées des questions sectorielles et thématiques prises en compte dans la partie II du rapport afin de promouvoir la synergie ainsi que l'intégration des politiques et la cohérence dans le développement de ces secteurs, en vue de réaliser une croissance verte et inclusive; et
- iv) Identifier les principaux éléments qui permettront d'influer sur la synthèse de la cinquième édition à l'intention des décideurs.

4.2 Dérroulement de la réunion

Les principales contributions de la réunion seront les versions préliminaires de la partie I, et les chapitres thématiques du rapport. La réunion comptera quatre grandes séances, comme suit:

i) Séance plénière introductive

Au cours de cette séance, les experts entendront des présentations axées sur les principales conclusions de l'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du développement durable contenues dans la partie I et dans chacun des chapitres thématiques de la partie II du cinquième rapport. Les présentations seront suivies de brefs débats visant à obtenir des précisions et à formuler des commentaires d'ordre général, notamment des éléments transversaux figurant dans la version préliminaire du cinquième rapport.

ii) Séances de groupes thématiques pour examiner la partie I et les chapitres thématiques et en débattre

Au cours de cette séance, les experts seront divisés en groupes thématiques qui seront chargés d'examiner la partie I et les chapitres thématiques du cinquième rapport. Ces séances permettront aux experts d'entendre des présentations plus détaillées, de procéder à un examen critique des parties I et II du rapport et d'en débattre. Chacun des groupes thématiques

identifiera également les éléments prioritaires qui devront être consolidés et synthétisés à l'intention des décideurs.

Les commentaires, les contributions et les recommandations des experts seront pris en compte dans la finalisation des chapitres et les résultats pertinents seront mis en évidence aux fins de présentations et de discussions en séance plénière.

iii) Présentations et débats en plénière des rapports des groupe thématiques

Au cours de cette séance, les experts entendront les présentations faites par chaque groupe thématique. La séance favorisera une riche interaction entre les groupes et fournira l'occasion d'approfondir tous les chapitres du projet de rapport.

iv) Présentations et débats en plénière des « études de cas de pays sur la croissance verte et inclusive: bonnes pratiques et enseignements tirés »

Durant cette séance, les experts entendront des présentations détaillées et se pencheront sur les études de cas de pays pour une croissance verte et inclusive. Ces études ont été mandatées pour faire connaître les bonnes pratiques et les leçons apprises sur la croissance verte et inclusive dans des secteurs choisis des pays suivants: Afrique du Sud, Congo, Éthiopie, Ghana, Maroc et Ouganda. La présentation de chaque pays donnera un aperçu de l'environnement macroéconomique, des principaux moteurs économiques et des tendances de la croissance économique. Elle mettra également en lumière les pratiques de croissance verte et inclusive dans les secteurs sélectionnés, en l'occurrence l'environnement politique général dans le pays, les secteurs clés dans lesquels la croissance verte et inclusive est encouragée, les principaux acteurs ainsi que l'étendue et les modalités de leur engagement. Les leçons apprises et les recommandations formulées dans le cadre de politiques, stratégies et programmes pour la croissance verte et inclusive feront également l'objet de débats notamment les stratégies et les mesures permettant d'éviter les pièges, les domaines d'intervention à améliorer, ou les approches à modifier.

Cette séance devrait susciter de riches débats et des recommandations concrètes sur la mise en œuvre des politiques de croissance verte et inclusive en règle générale.

4.3 Résultats attendus de la réunion du Groupe d'experts

Les principaux résultats de la réunion du Groupe d'experts seront:

- i) Le rapport de la réunion du Groupe d'experts y compris les commentaires, apports et recommandations des experts visant à influencer sur les projets de chapitres du cinquième rapport;
- ii) Des projets d'éléments/contributions qui seront consolidés sous forme de synthèse à l'intention des décideurs;
- iii) Les observations et contributions aux études de cas par pays sur la croissance verte et inclusive dans certains secteurs: les bonnes pratiques et les leçons apprises;
- iv) Des publications sur le Web; et

v) Des communiqués de presse et des reportages.

5. Déroulement de la réunion

5.1 Participation

La réunion du Groupe d'experts verra la participation d'environ 30 à 45 experts et praticiens du domaine du développement durable et des indicateurs connexes, ainsi que des questions thématiques liées à l'agriculture et la gestion des terres, l'énergie, l'industrie, le commerce, les biens et services écosystémiques et les mesures favorables. Parmi les autres participants figureront, entre autres, des experts des organismes sous-régionaux, régionaux et des institutions des Nations Unies, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), la BAD, les CER, la FAO, le PNUE, le PNUD et l'ONUDI.

5.2 Date et lieu

La réunion se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies, au siège de la CEA à Addis-Abeba (Éthiopie), du 4 au 6 décembre 2013.

5.3 Arrangements administratifs

Veuillez vous reporter à la note d'information ci-jointe pour plus de détails sur les arrangements administratifs, y compris l'hébergement à l'hôtel.

5.4 Contacts

Toutes les communications relatives à la réunion doivent être adressées à:

M. Benjamin Mattondo Banda
Économiste
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Division des initiatives spéciales
Section de l'économie verte et des ressources naturelles
B.P 3005, Addis-Abeba, Éthiopie
Tél: + 251 (0) 11 544-3758
Fax: +251 (0) 11 551-4416
E-mail: bbanda@uneca.org

Avec copie à:

M^{me} Martha Messele
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Division des initiatives spéciales
Section de l'économie verte et des ressources naturelles
B.P 3005, Addis-Abeba, Éthiopie
Tél: + 251 (0) 11 544-5748
Fax: + 251 (0) 11 551-4416
Courriel: mmessele@uneca.org